

<b>Date Convocation</b> 18/02/2025	Le 25 Février Deux Mille Vingt Cinq à 19 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Ile d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.
<b>Date Affichage</b> 18/02/2025	<b>PRESENTS 17</b> : Carole CHARUAU, Emmanuel MAILLARD, Judith LE RALLE, Michel BOURGERY, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Valérie AURIAUX (arrivée à 20h à partir de la délibération Camping municipal), Rémy BONNIN, Michel CHARUAU, Didier MARTIN, Alice MARTIN, Manuela AUGEREAU, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD, et Dany HERBRETEAU.
<b>Nombre de Conseillers :</b>	<b>PROCURATIONS 4</b> : Jean-Marie CAMBRELENG, Sophie FERRY, Sandrine TARAUD et Line CHARUAU qui ont donné respectivement procuration à Emmanuel MAILLARD, Brigitte GIGOU, Judith LE RALLE et Yannick RIVALIN.
- en exercice	27
- présents	17
- procurations	04
- absents	06
	<b>ABSENTS 6</b> : Anne-Claude CABILIC, Didier Gustave MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Stéphane GILOT, Jérôme GEAY, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU.
	<b>SECRETAIRE</b> : Rémy BONNIN

## ASSOCIATION SOLIDARITES PAYSANS 85 : SUBVENTION 2025

### Rapporteur : Emmanuel MAILLARD

Solidarité Paysans est un réseau associatif français créé en 1992. Organisé à l'échelle départementale, régionale et nationale, il soutient les paysans qui connaissent des difficultés.

Les associations aident les exploitants agricoles en difficulté, d'ordre économique, technique, juridique ou social. Parmi ses actions : répondre aux urgences et préparer l'avenir, traiter l'endettement, préserver les droits sociaux, accompagner les changements de pratiques, mobiliser les ressources des agriculteurs, défendre et faire progresser les droits. Elle fonctionne largement sur le bénévolat et comprend parmi ses membres actifs de nombreux anciens agriculteurs, au plus proche des problématiques rencontrées par les agriculteurs actuels.

Solidarité Paysans 85, l'antenne vendéenne du réseau, est intervenue à l'Ile d'Yeu à trois reprises depuis trois ans. Fin 2024, elle a transmis à toutes les communes du département sur lesquelles elle est intervenue une demande de subvention pour l'année 2025, d'un montant à définir librement par chaque collectivité souhaitant soutenir le réseau.

Au regard du temps passé par les bénévoles vendéens sur les dossiers de l'Ile d'Yeu ces dernières années, et compte tenu du soutien moral et technique apporté, la commune propose de verser une subvention de 1 500 € à l'association Solidarité Paysans 85 pour l'année 2025.

**Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (21 POUR) :**

- **APPROUVE** le versement de la subvention de 1 500 € pour l'année 2025,
- **AUTORISE** Madame la Maire à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme  
La maire,  
Carole CHARUAU